

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq le treize octobre, à 18 heures et 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/10/2025

Présents : M. Daniel COTTON, M. Jean François FAURE, Mme Jeanne RODRIGUEZ,
M. Frank BRESSON, Mme Christine TERRAIL, M. Christophe
SARAYOTIS, M. Pierre VIEUX, M. Jean PUZENAT

M. Jean PUZENAT est nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du PV du dernier Conseil municipal,

1/ Révisions statutaires du SDED – ***délibérées à l'unanimité***

2/ Dossier de subvention « rénovation des deux halls » : la commune de Plan-de-baix va mobiliser le Fonds de concours auprès du financeur CCVD. Les devis modifiés sont exposés au conseil, l'élu intéressé quitte la séance et le conseil municipal valide les montants des travaux réalisés par Jean-François FAURE et Apoolpi.

3/ Le conseil municipal accepte que la lodge, installée par Mme Anache Julie, au 4837 route du col de Bacchus, reste détachée du logement principal, à condition de la déplacer de quelques mètres tous les 6 mois.

4/ Commission habitat – salle Vellan CCVD : le maire s'y est rendu.

5/ Prestataire déneigement : la commune est en recherche d'un prestataire ayant des connaissances sur le déneigement.

6/ Réunion cantonale à Gigors : elle se tient le 29/10/2025 de 16h à 17h30 pour faire le point sur les projets d'investissements 2025/2026.

7/ Parcelle communale Rue Fonchet Perrin : le conseil valide la vente du passage communal entre la parcelle D 364 et la parcelle D 366 à Monsieur Bruno LAMY, sous réserve du coût du piquetage - ***délibéré à l'unanimité***

8/ Branchement AEP Vignon : a l'unanimité, le raccordement à l'eau potable sera pris en charge par la commune.

9/ Surconsommation EDF des bâtiments communaux : malgré les comparaisons effectuées en mairie sur les périodes précédentes ; les élus se questionnent des pics de consommation sur certains bâtiments et s'engagent à être vigilants.

Questions diverses :

- Une barrière sera achetée afin de maîtriser l'occupation et l'utilisation du nouveau parking du cimetière. La recherche de ce modèle de barrière débute par le site de l'Alliance pastorale.

- Dossier Bourdi / Savoie : le devis de maçonnerie de l'entreprise Vernay est validé à la majorité des voix (pour = 7, contre = 1).
- Archives : le registre de l'école a été remis aux archives départementales pour y être conservé historiquement. Une demande de dématérialisation de ce registre a été activé par Monsieur le Maire afin d'en avoir une copie démat en mairie.

La séance est levée à 20h45

Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 10 novembre 2025 à 18h30

Secrétaire de séance
M. Jean PUZENAT

Le Maire,
Daniel COTTON

